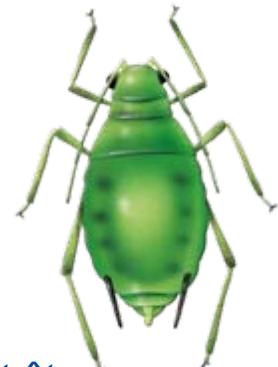


Attention aux fortes attaques de pucerons sur vos céréales !

DEGÂTS ET SYMPTÔMES

Sitobion avenae est le principal ravageur des cultures de céréales au printemps ; des pertes de l'ordre de 30 q/ha peuvent être observées en cas de forte infestation. Il est nuisible pour plusieurs raisons :

- prélèvement de sève par piqûre des épis, il provoque une diminution du nombre de grains par épis,
- rejet du miellat qui favorise le développement de la fumagine,
- lorsqu'il est présent sur les céréales à l'automne, il peut également être vecteur de virus, transmettant en particulier la jaunisse nanisante de l'orge (JNO).



LA SOLUTION

Moyen de lutte :

Magéos® MD : 80 gr/ha



Seuil d'intervention :

Le seuil pour le déclenchement d'un traitement insecticide est atteint lorsqu'en moyenne, on peut compter 5 pucerons par épis ou, pour simplifier les comptages, lorsque 1 épis sur 2 est infesté par au moins un puceron.

Recommandations d'utilisation :

Traiter lorsque les pucerons sont sur les épis, de préférence à la tombée de la nuit, lorsque les températures sont supérieures à 15 °C et que le vent est faible.

Ne pas appliquer en période de floraison.



FICHE d'IDENTITE MAGEOS® MD

sur le puceron des épis (*Sitobion avenae*)

® Marque déposée BASF

Autorisation de vente n°97000278

Composition : 15% d'alphaméthrine

Formulation : WG (granulés dispersables) - Conditionnement : bidon de 1 kg et bidon de 200 g

Usage et dose autorisés (cécidomyies du blé) : 100 g/ha

Classement toxicologique et phrases de risques :

-Xn : nocif / - N : dangereux pour l'environnement / - R22 : nocif en cas d'ingestion / - R37 : irritant pour les voies respiratoires / - R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. / - SPE8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs ne pas appliquer sur les cultures en période de floraison. Ne pas utiliser quand les abeilles butinent activement. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleurs sont présentes.

Limiter le nombre d'applications à 2 par an, par espèce d'insectes et alterner avec des s.a. à mode d'action différent.

ZNT : 5 mètres

Délai avant récolte : 21 jours

Nombre d'applications par an : 2

Délai de rentrée : 6 heures (8 heures sous serre)

Protection utilisateur lors de la manipulation du produit : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type A2P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- | | | |
|--|---|-------------------------------------|
| | 1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |



PENDANT L'APPLICATION

- | | | |
|--|---|-------------------------------------|
| | 7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|---|-------------------------------------|

APRÈS L'APPLICATION

- | | | |
|--|---|-------------------------------------|
| | 8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®
<small>* Marque déposée Sté PANTEK France</small> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	C N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude C N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	C N°Azur 0810 12 18 85 ou www.adivalor.fr